Congé du samedi après-midi

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **95 (1966)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Congé du samedi après-midi

Une expérience, autorisée par la D.I.P., est actuellement tentée à Romont. Elle consiste à donner aux classes primaires, durant les mois de décembre, janvier, février, mai et juin, un congé supplémentaire: le samedi après-midi. Une prolongation de l'année scolaire a été décidée pour compenser les demi-journées de classes ainsi perdues.

L'expérience n'étant pas achevée, nous ne pouvons tirer pour l'instant aucune conclusion valable en ce qui concerne les problèmes pédagogiques et méthodologiques qu'une telle expérience ne manquera pas de poser. Il nous paraît cependant utile de donner déjà connaissance des résultats d'une première enquête menée dans les 3e, 4e, 5e et 6e classes des garçons et des filles, relative à l'utilisation par les élèves de ce congé supplémentaire.

Nous n'avons pas la prétention de dresser une statistique rigoureusement exacte. Un contrôle régulier de l'expérience, par des enquêtes répétées au début de chaque semaine, aurait certes apporté quelques nuances aux chiffres globaux que nous avançons, mais il aurait eu l'inconvénient majeur de perturber inutilement, croyons-nous, la bonne marche des classes. C'est ce que nous avons voulu éviter. D'autre part, il nous a paru superflu de donner une statistique plus détaillée qui aurait tenu compte de tous les loisirs possibles. Un répertoire plus étendu n'aurait apporté, nous en sommes persuadé, que fort peu d'éléments nouveaux réellement exploitables par l'enquêteur. Notons, enfin, qu'un enfant ne se confine généralement pas dans une seule activité, un après-midi durant. Il peut successivement regarder la télévision, dessiner un instant puis jouer au dehors avec les camarades de son âge. Les pourcentages que nous vous livrons ne sont donc nullement exclusifs. Nous pensons que chacun, en les lisant, fera la part de ce qui n'est qu'activité passagère de ce qui est le plus durable et comprendra par là même, que les chiffres cités n'ont qu'une valeur relative et partielle du fait qu'il est pratiquement impossible d'établir un cloisonnement étanche où il y a de multiples interpénétrations d'activités.

La première constatation, et la plus importante, est la suivante: la grande majorité des élèves restent à la maison ou dans le quartier (84 %), les autres, soit le 16 % partent généralement avec leurs parents.

Que font ceux dont les parents n'ont pas la possibilité de partir? Les ¾ des filles et des garçons qui restent à Romont, passent par beau temps une grande partie de l'après-midi à jouer à l'extérieur avec leurs camarades, tandis que le ¼ d'entre eux préfèrent les jeux d'intérieur. La télévision retient pour une émission au moins le 50 % des filles. Ce pourcentage est plus élevé encore chez les garçons (62 %). L'étude, la

lecture, le dessin, intéressent moins, semble-t-il, les garçons (20 %) que les filles (60 %). Notons également qu'un certain nombre d'élèves des deux sexes aident leurs parents, surtout les classes supérieures (23 %). Relevons enfin que le 35 % des filles préféreraient se trouver à l'école et que le 10 % des garçons sont du même avis.

Ceux qui partent, avons-nous dit, représentent le 16 % de l'effectif total de nos élèves. C'est encore une minorité. Peut-être augmentera-t-elle avec l'arrivée de la belle saison, en mai et juin surtout. Pourquoi quittent-ils Romont? Les parents s'en vont aux emplettes à Fribourg spécialement (40 % de ceux qui partent, soit 6,4 % du total), aux sports d'hiver (30 %, soit 4,8 % du total), en voyage, sans autre but que celui de faire une agréable randonnée en voiture (15 %, soit le 2,4 % du total). Ils se rendent également en visite chez des parents ou amis (13 %, soit le 2,08 % du total); le 2 %, soit le 0,32 % du total, choisissent enfin cet après-midi pour aller consulter un médecin ou pour suivre un traitement dentaire. Relevons enfin que sur les 16 % de partants, 10 % rentrent à la maison le samedi soir déjà, 5 % le dimanche soir et le 1 % le lundi matin seulement.

L'expérience étant en cours, nous attendons la fin de l'année scolaire et les résultats d'enquêtes complémentaires pour tirer des conclusions générales.

A. Maillard

Abonnement et cotisations 1966

Veuillez réserver bon accueil au présent bulletin de versement et, si vous n'avez pas déjà réglé votre abonnement et votre cotisation pour l'année 1966 (11 fr. + 2 fr. = 13 fr.), le remplir aujourd'hui même. Comme vous simplifieriez le travail du caissier en agissant ainsi ! Merci d'avance !

Ecole pédagogique privée **FLORIANA**

Pontaise 15 Lausanne Téléphone 24 14 27
Direction: E. Piotet

Excellente formation de
Gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants
et d'Institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 heures à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous